

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XV

MONTRÉAL, VENDREDI 2 NOVEMBRE, 1894

No 9

Avant de signer=====

un Contrat d'Annonces

VOUS ÊTES EN DROIT D'EXIGER QUE LE REPRÉSENTANT DU JOURNAL QUI SOLLICITE VOTRE PATRONAGE, JUSTIFIE AU PRÉALABLE, DU CHIFFRE DE SA CIRCULATION.

L'ANNONCE A UNE VALEUR MARCHANDE, COMME LE SUCRE, LA FARINÉ OU TOUT AUTRE-PRODUIT.

SA VALEUR EST PROPORTIONNELLE A LA CIRCULATION DU JOURNAL PARI MI LA CLIENTÈLE SPÉCIALEMENT RECHERCHÉE PAR L'ANNONCEUR.

POUR DÉTERMINER LA VALEUR DE LA PUBLICITÉ QUI VOUS EST OFFERTE, IL FAUT DONC QUE VOUS SOYEZ FIXÉS SUR LE CHIFFRE REEL DE LA CIRCULATION.

SUR CE POINT, NE VOUS CONTENTEZ PAS DE LA SIMPLE AFFIRMATION DE L'AGENT, DONT LA COMMISSION SEULE EST EN JEU POUR LUI, EXIGEZ QU'IL VOUS MONTRE CE QU'IL PRÉTEND VOUS DONNER EN ÉCHANGE DE VOTRE ARGENT; EXIGEZ EN UN MOT, QU'IL PUBLIE LE CHIFFRE REEL DE SON TIRAGE, DANS SON JOURNAL.

LE PRIX COURANT, LA SEMAINE DERNIÈRE, — NUMÉRO ORDINAIRE, 26 OCTOBRE—COMPTAIT

2201 Abonnés

Tous régulièrement entrés dans nos livres.

SUR CE NOMBRE, LA VILLE DE QUÉBEC À ELLE SEULE, NOUS DONNE 614 ABONNÉS.

NOUS AVONS LIEU DE CROIRE QUE NOTRE TIRAGE TOTAL EST ÉGAL, SINON SUPÉRIEUR, A CELUI DE N'IMPORTE QUEL AUTRE JOURNAL COMMERCIAL DE LANGUE FRANÇAISE.

QUANT A NOTRE CIRCULATION A QUÉBEC, NOUS CROYONS POUVOIR AFFIRMER QU'ELLE DEPASSE D'AUMOINS 200 ABONNÉS, CELLE DE N'IMPORTE QUEL AUTRE JOURNAL DE COMMERCE, ANGLAIS OU FRANÇAIS.

NOS LISTES D'ABONNÉS, NOS LIVRES ET BULLETINS D'ABONNEMENTS, NOS COMPTES D'IMPRESSION ET DE PAPIER SONT A LA DISPOSITION DE NOS ANNONCEURS ACTUELS ET DE CEUX QUI POURRAIENT LE DEVENIR—POUR APPUYER NOS PRÉTENTIONS ET JUSTIFIER NOTRE DIRE.

DEMANDEZ A NOS CONFRÈRES D'EN FAIRE AUTANT, AVANT DE SIGNER OU DE RENOUVELER UN CONTRAT D'ANNONCES: IL Y VA DE VOTRE INTÉRÊT. LES ANCIENS AURAIENT DIT:

“N'achetez pas chat en poche!”

Ca et là.

La Montreal Water and Power Co. La fameuse compagnie qui fournit l'eau de l'aqueduc de Montréal aux municipalités voisines fait encore parler d'elle. Elle est poursuivie par la ville de St-Henri, en paiement du prix d'achat de son aqueduc. Elle est poursuivie également par la municipalité de Mile-End et par la ville de Maisonneuve. Il n'y a que la ville de Montréal, créancière pourtant d'une trentaine de mille piastres pour fourniture d'eau, qui ne réclame pas en justice le paiement de sa créance. Pourquoi?

Les collecteurs de la cité font en ce moment la tournée des logements d'ouvriers et ferment l'eau aux pauvres gens qui n'ont pas de quoi payer leur taxe; mais la cité continue à fournir de l'eau à une compagnie qui lui doit \$30,000. Pourquoi?

Un article de la charte de la compagnie dit qu'elle n'aura pas le droit de faire d'opérations dans les limites de la cité de Montréal; or le quartier St-Denis, où l'eau de la ville est fournie par la compagnie, fait partie de la cité depuis ce printemps; la compagnie n'a, par conséquent pas le droit d'exiger des citoyens du quartier St-Denis le paiement de leur approvisionnement d'eau; et si nous demeurions dans ce quartier, nous mettrions immédiatement à la porte les collecteurs de la compagnie. Un autre article dit que la cité pourra acheter les tuyaux de la compagnie dans toute localité qui sera annexée, en donnant six mois d'avis. Cet avis n'a pas encore été donné. Pourquoi?

Voilà, de plus qu'un journal annonce un mouvement parmi les échevins pour faire acheter par la ville les privilèges de la Montreal Water and Power Company. Pourquoi?

Les règlements des marchés Un certain nombre de marchands de provisions, commissionnaires, etc., sont allés représenter à la commission des marchés de Montréal qu'une grande quantité de produits agri-